

FICHE SIGNALÉTIQUE**SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ****Identificateur du produit** : **SUPER NETTOYANT-RADIATEUR****Usage du produit** : Additif pour système de refroidissement.**Famille chimique** : Mélange.**No. de pièce du fabricant** : C2124C**Nom et adresse du fournisseur/distributeur:****Radiator Specialty Co., of Canada**1711 Aimco Blvd.
Mississauga, ON, Canada
L4W 1H7**Nom et adresse du fabricant:**

Consulter le fournisseur

No de téléphone d'information

: (905) 625-9117 (lundi à vendredi, 8:00 à 16:00 Hres)

No. de téléphone en cas d'urgence

: 613-996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC). Classification pour SIMDUT:

- Catégorie D1A (Matières ayant des effets toxiques immédiats et graves, matières très toxiques);
- Catégorie D2A (Matières causant d'autres effets toxiques, matières très toxiques);
- Catégorie E (Matière corrosive).

Étiquetage: Les phrases recommandées sur l'étiquette du fournisseur se retrouvent dans la Section 15.

Symboles SIMDUT exigés sur l'étiquette du fournisseur :

**Aperçu des urgences**

: Liquide clair. Odeur fade.
Attention! TOXIQUE! Peut être mortel en cas d'inhalation. Nocif ou mortel en cas d'absorption par la peau. Peut être nocif par ingestion. Risque de causer la nausée, le vomissement, des maux de tête ou autres effets nocifs sur le système nerveux central. Corrosif. Le contact continu risque de causer des brûlures et des lésions oculaires. Peut irriter les voies respiratoires. Contient une matière qui peut causer des effets nocifs pour le système sanguin, le foie et les reins. Contient une matière qui, sur la base des données obtenues sur des animaux, peut provoquer le cancer.

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :**Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

- Inhalation* : Risque de causer une grave irritation pour le nez, la gorge et la voie respiratoire. Les symptômes peuvent inclure douleur, maux de tête, nausée, vomissement, somnolence, étourdissements et autres effets sur le système nerveux central. L'inhalation de concentrations très élevées peut causer des effets nocifs au système sanguin comme la fragilité des globules rouges. Risque d'avoir comme conséquence l'inconscience et possiblement le décès.
- Peau* : Cause une irritation grave. Le contact continu risque de produire des brûlures chimiques aux régions cutanées affectées. Risque d'être absorbé et de causer des symptômes semblables à ceux pour l'inhalation.
- Yeux* : Provoque une sévère irritation des yeux. Risque de causer des brûlures et des lésions oculaires permanentes si on ne l'enlève pas rapidement.
- Ingestion* : Risque de causer une grave irritation et des effets engendrés par la corrosion dans la bouche, la gorge et l'estomac. L'ingestion risque de causer des symptômes semblables à l'inhalation.

Effets nocifs chroniques éventuels

- : Le contact continu ou à répétition risque de causer l'assèchement, le craquellement et le dégraissage de la peau.
Contient: 2-butoxyéthanol. Une surexposition chronique au 2-butoxyéthanol peut causer des dommages au foie, aux reins et au sang, selon des données sur les animaux. Les humains sont moins sensibles à ces effets. Les effets semblent être pour des espèces spécifiques.

Statut de cancérigène : Peut provoquer le cancer. Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Autres dangers importants : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Effets potentiels sur l'environnement

- : Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Acide citrique	77-92-9	10,00 – 30,00
Sel tétrasodique de ÉDTA	64-02-8	7,00 – 13,00
2-butoxyéthanol	111-76-2	1,00 – 5,00
Acide dodécyl benzène sulfonique	27176-87-0	1,00 – 5,00
N-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	1,00 – 5,00
hydroxyde de potassium	1310-58-3	1,00 – 5,00

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- Inhalation** : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec la peau** : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter immédiatement un médecin.
- Ingestion** : Consulter immédiatement un médecin. Ne pas provoquer le vomissement. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Notes au médecin** : Corrosif. Un examen médical immédiat est requis.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Le contact avec des métaux risque de libérer de petites quantités d'hydrogène un gaz inflammable. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : Sensibilité aux chocs ou aux décharges électrostatiques non prévue.

Moyen d'extinction approprié : Utiliser les moyens appropriés pour l'incendie comme la bruite ou la buée d'eau, la mousse antialcool, le dioxyde de carbone et l'agent chimique en poudre.

Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; Oxydes de potassium; Oxydes de soufre; sulfure d'hydrogène; Oxydes d'azote (NOx); Autres composés organiques non identifiés.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Toutes les personnes qui traitent avec le nettoyage doivent porter un équipement de protection individuelle approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

: S'assurer que le produit déversé s'infiltré dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés. Pour les gros déversements, endiguer le secteur afin de prévenir l'étalement.

Nettoyage des déversements

: Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Diluer avec de l'eau et neutraliser avec du carbonate de sodium ou du bicarbonate de sodium (soda à pâte). Absorber la matière avec un absorbant inerte et placer dans des contenants pour élimination. Se référer à la Section 13 pour l'élimination des matières contaminées. Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

Matières interdites

: Aucun à notre connaissance.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Manutention sécuritaire : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Tenir à l'écart des bases, métaux et autres matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation.

Exigences en matière d'entreposage

: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles et éloigné de l'ensoleillement direct. Les lieux d'entreposage doivent être identifiés clairement, libres de toute obstruction et accessibles au personnel qualifié et autorisé seulement. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient. Interdiction de fumer dans le secteur.

Substances incompatibles

: Bases; Oxydants forts; Des métaux; Agents réducteurs; Autres composés organiques non identifiés.

Matériaux d'emballage spéciaux

: Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limites d'exposition**

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Acide citrique	P/D	P/D	P/D	P/D
Sel tétrasodique de ÉDTA	P/D	P/D	P/D	P/D
2-butoxyéthanol	20 ppm	P/D	50 ppm (240 mg/m ³) (peau)	P/D
Acide dodécyl benzène sulfonique	P/D	P/D	P/D	P/D
N-méthyl-2-pyrrolidone	10 ppm (peau) (AIHA WEEL)	P/D	P/D	P/D
hydroxyde de potassium	2 mg/m ³ (Plafond)	P/D	2 mg/m ³ (Plafond) (limite finale)	P/D

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Protection respiratoire

: Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

: Des gants imperméables doivent être portés quand on utilise ce produit. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Porter des bottes et des vêtements résistants.

Protection des yeux/du visage

: Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées. Un écran facial complet peut également être nécessaire.

Autre équipement de protection

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

Considérations générales d'hygiène

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: liquide	Apparence	: Liquide clair.
Odeur	: Odeur fade.	Seuil olfactif	: P/D
pH	: 4,5 - 6	Densité relative	: 1,09
Point d'ébullition	: 100°C	Coefficient de répartition eau/huile	: P/D
Point de fusion/de gel	: P/D	Solubilité dans l'eau	: soluble
Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)	: P/D	Taux d'évaporation (acétate n-butylique = 1)	: P/D
Densité de vapeur (Air = 1)	: P/D	Matières volatiles (% en poids)	: 4,2
Composés organiques volatils (COV)	: P/D	Température d'auto-inflammation	: P/D
Point d'éclair	: S/O	Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)	: S/O
Point d'éclair, méthode	: P/D	Retour de flamme observé	: S/O
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)	: S/O	Viscosité	: P/D
Distance de projection de la flamme	: S/O		
Pression absolue du contenant	: S/O		
Renseignement générique	: Aucun renseignements supplémentaires.		

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité/Réactivité	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage. Après un entreposage prolongé, des peroxydes explosifs peuvent se dégager en présence d'air. L'exposition au soleil accélère la décomposition. Le contact avec des métaux risque de libérer de petites quantités d'hydrogène un gaz inflammable.
Polymérisation dangereuse	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	: Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter une exposition directe au soleil. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
Substances à éviter et incompatibilité	: Bases; Oxydants forts; Agents réducteurs.
Produits de décomposition dangereux	: Peroxydes. Se reporter aux « Produits de combustion dangereux » dans la Section 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Organes cibles	: Yeux, peau, système respiratoire, système nerveux central, système sanguin, foie, cerveau et reins.
Voies d'exposition	: <i>Inhalation:</i> OUI <i>Absorption cutanée:</i> OUI <i>Peau & Yeux:</i> OUI <i>Ingestion:</i> OUI

Propriétés irritantes du produit

: Le contact continu risque de produire des brûlures chimiques aux régions cutanées affectées. Possibilité d'une grave irritation de l'oeil et de lésions des tissus.

Données toxicologiques

: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

<u>Composants</u>	<u>CL₅₀ (4hr)</u> <u>inh, rat</u>	<u>DL₅₀</u>	
		<u>(Orale, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Acide citrique	P/D	3000 mg/kg	> 2000 mg/kg (Aucune mortalité)
Sel tétrasodique de ÉDTA	P/D	1700 - 1913 mg/kg	P/D
2-butoxyéthanol	450 ppm (2,175 mg/L) (vapeur)	530 mg/kg	400 - 500 mg/kg
Acide dodécyl benzène sulfonique	P/D	650 mg/kg	2000 mg/kg
N-méthyl-2-pyrrolidone	> 5,1 mg/L (aérosol) (Aucune mortalité)	3906 mg/kg	5000 - 10 000 mg/kg
hydroxyde de potassium	P/D	205 mg/kg	> 1260 mg/kg

Statut de cancérigène

: Contient les produits chimiques suivants avec inscription confirmée comme étant cancérigène pour les animaux (A3) par ACGIH: 2-butoxyéthanol. Aucun autre composant n'est classé comme étant cancérigène par IARC, ACGIH, OSHA ou NTP.

Effets sur la reproduction

: N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.

Térogénicité

: N'est pas sensé être un térogène.

Mutagénicité

: N'est pas sensé être mutagène chez les humains.

Épidémiologie

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Sensibilisation à la matière

: N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.

Substances synergiques

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

Autres dangers importants

: La dépression du SNC risque de se produire suivant des expositions à l'extrême.

Maladies aggravées par une surexposition

: Maladies de la peau, des yeux, troubles respiratoires ou du système sanguin déjà existants.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les poissons</u>		
		<u>CL₅₀ / 96h</u>	<u>NOEL / 21 jour</u>	<u>Facteur M</u>
Acide citrique	77-92-9	1516 mg/L (Crapet arlequin)	P/D	Aucun(e).
Sel tétrasodique de ÉDTA	64-02-8	486 - 1592 mg/L (Crapet arlequin)	≥ 25,7 mg/L (35 jours) (poisson zèbre)	Aucun(e).
2-butoxyéthanol	111-76-2	1490 mg/L (Crapet arlequin)	> 100 mg/L (poisson zèbre)	Aucun(e).
Acide dodécyl benzène sulfonique	27176-87-0	3,2 - 5,6 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
N-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	> 500 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
hydroxyde de potassium	1310-58-3	80 mg/L (Guppy sauvage)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Acide citrique	77-92-9	1535 mg/L/24hr (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).
Sel tétrasodique de ÉDTA	64-02-8	140 mg/L (daphnie magna)	25 mg/L	Aucun(e).
2-butoxyéthanol	111-76-2	835 mg/L (daphnie magna)	100 mg/L	Aucun(e).
Acide dodécyl benzène sulfonique	27176-87-0	3,5 mg/L (daphnie magna)	1,65 mg/L	Aucun(e).
N-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	> 1000 mg/L/24hr (daphnie magna)	12,5 mg/L	Aucun(e).
hydroxyde de potassium	1310-58-3	56 mg/L Ceriodaphnia (puce d'eau)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Acide citrique	77-92-9	> 18 000 mg/L/96hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Sel tétrasodique de ÉDTA	64-02-8	> 100 mg/L/72hr (algues vertes)	48,4 mg/L/72hr	Aucun(e).
2-butoxyéthanol	111-76-2	911 mg/L/72hr (algues vertes)	286 mg/L/72hr	Aucun(e).
Acide dodécyl benzène sulfonique	27176-87-0	65,4 mg/L/72hr (algues vertes)	7,9 mg/L/72hr	Aucun(e).
N-méthyl-2-pyrrolidone	872-50-4	600,5 mg/L/72hr (algues vertes)	125 mg/L/72hr	Aucun(e).
hydroxyde de potassium	1310-58-3	P/D	P/D	Aucun(e).

Mobilité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Persistance : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.
Contient les produits chimiques suivants qui ne sont pas facilement biodégradables: Sel tétrasodique de ÉDTA; hydroxyde de potassium.
Les ingrédients suivants sont considérés comme étant facilement dégradables: Acide citrique; 2-butoxyéthanol; Acide dodécyl benzène sulfonique; N-méthyl-2-pyrrolidone.

Potentiel de bioaccumulation : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Acide citrique (CAS 77-92-9)	- 1,72	3 (estimé)
Sel tétrasodique de ÉDTA (CAS 64-02-8)	- 13,17 (estimé)	1,8 (Crapet arlequin)
2-butoxyéthanol (CAS 111-76-2)	0,8	0,97
Acide dodécyl benzène sulfonique (CAS 27176-87-0)	1,96	36 - 119
N-méthyl-2-pyrrolidone (CAS 872-50-4)	- 0,46	3,16

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.


SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Manipulation en vue de l'élimination

: Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7. Les contenants vides contiennent des résidus (liquide et/ou vapeur) et peuvent être dangereux.

Méthodes d'élimination : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
Canada (TMD)	Aucun(e).				
Renseignements supplémentaires					

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage:

Attention! TOXIQUE! Peut être fatal si une trop grande quantité est inhalée. Nocif ou mortel en cas d'absorption par la peau. Peut être nocif par ingestion. Irritant sévère pour le système respiratoire Peut causer le mal de tête, la nausée, le vertige et les autres symptômes de dépression du système nerveux central. Corrosif. Le contact continu risque de causer des brûlures et des lésions oculaires. Contient une matière qui peut causer des effets nocifs pour le système sanguin, le foie et les reins. Contient une matière qui, sur la base des données obtenues sur des animaux, peut provoquer le cancer.

Précautions: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter un équipement de protection résistant aux produits chimiques durant la manipulation. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Tenir à l'écart des bases, métaux et autres matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Garder les contenants fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de contact cutané, laver à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si ingéré, ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Dans tous les cas, obtenir immédiatement des soins médicaux.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Renseignement fédéral É.-U.:

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS


Légende :

- ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
- AIHA: American Industrial Hygiene Association
- CAS: Chemical Abstract Services
- HSDB: Hazardous Substances Data Bank
- CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
- Inh: Inhalation
- CL: Concentration létale
- DL: Dose létale
- MSHA: Mine Safety and Health Administration
- S/O: Sans objet
- P/D: Pas disponible
- NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
- NOEC: Concentration sans effet observé
- NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
- OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques

OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 WEEL: Workplace Environmental Exposure Level
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.
 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.
 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).
 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016.

<p><u>Préparée pour :</u> Radiator Specialty Co. of Canada 1711 Aimco Blvd. Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><u>Préparée par :</u> ICC Centre de Conformité Inc. http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 08/08/2008

Date de révision (mm/jj/aaaa)

: 07/04/2016

No de révision

: 4

Informations de révision: sections de la FDS mises-à-jour:
12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.**FIN DU DOCUMENT**